

Le libertaire

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

Rédaction-Administration :
145, QUAI DE VALMY. — PARIS (10^e)Fondé en 1895 par
Louise MICHEL et Sébastien FAUREC. C. Postal : JOULIN Robert, 5561-76 Paris.
ABONNEMENT : 6 mois, 140 fr. 1 an, 280 fr.

LE PREMIER MINISTÈRE DE LA QUATRIÈME REPUBLIQUE

MULTIPLICATION DES PORTEFEUILLES DÉMULTIPLICATION DES BEEFSTEACKS

PAIX IMMÉDIATE AVEC L'INDOCHINE !

Des "volontaires" partent de FORCE pour l'Indochine

(Une lettre)

CHERS CAMARADES, je viens vous parler du départ de Toulon du paquebot *Île-de-France*, parti pour l'Indochine avec 8.000 hommes de troupes, dimanche 12 janvier. Ces prolétaires habillés en soldats ont été embarqués de force sur le paquebot et pour prévenir tout « incident », les autorités militaires du port avaient bien décidé de faire venir d'imposantes forces de gardes mobiles, non pas pour faire des adieux à ces pauvres malheureux, mais bien en prévision d'incidents qui n'auraient pas manqué de se manifester, étant donné le mécontentement qui s'était fait jour chez les partants.

Plusieurs protestations et des cris commencèrent à jaillir de ces candidats à la mort, mais la garde mobile était là exprès pour faire embarquer de force (le mot n'est pas de trop) tout ce monde.

J'ai vu de mes yeux faire monter un soldat, plus récalcitrant, tout le long de la passerelle, sous les coups de crosse des gardes mobiles, de telle sorte qu'il est arrivé à bord tout ensanglanté.

Il fut fait appel à la présence du général de Latte de Tassigny pour prévenir, avec son autorité, de plus amples protestations. Aucun détail n'a donc été oublié en vue de ce départ qu'on prévoyait difficile.

La Seyne-sur-Mer, 14 janvier 1947.

LETTRE OUVERTE à M. Vincent Auriol, président

Monsieur le Président,
OUS sommes, par votre nom
ination au poste de pre-
mier magistrat du pays,
entrés dans l'ère de la
Quatrième République

Vous êtes le premier socialiste à exercer, en France les suprêmes fonctions politiques.

Nous disposons du droit de grâce.
Nous aimons à croire que vous ferez de ce droit un usage qui supprimera pratiquement la peine de mort, en attendant qu'elle soit abrogée légalement.

Le gouvernement actuel de la République française représente — ou prétend représenter — les aspirations populaires vers plus de justice sociale, vers une existence plus humaine et vers la conquête pour tous de la liberté, de la paix et du pain. Il se réclame des traditions de la Commune, des vœux universels de la Démocratie et des résolutions et doctrines du Socialisme International.

4^e En Italie, en Allemagne, etc... la peine de mort n'a été rétablie que comme conséquence de la dictature sanguinaire du fascisme; le fascisme fait de la peine de mort un de ses principes essentiels et, par conséquent, quiconque est contre le fascisme est aussi contre la peine de mort.

5^e Le VIII^e Congrès Socialiste International, réuni à Copenhague en 1910, adopté à l'unanimité et au nom de tous les partis socialistes du monde (y compris le parti bolchévique russe) une résolution dans laquelle il est dit :

« Les représentants du prolétariat, organiser politiquement et syndicalement de tous les pays, délibèrent à Copenhague, cointenant au priori les partisans actifs et passifs de l'assassinat, ordonné par toutes les juridictions officielles, civiles et militaires, ils invitent les représentants parlementaires de la classe ouvrière dans les Etats à exiger l'abolition de la peine de mort à chaque occasion. Leur action dans les parlements aussi bien que les événements politiques doivent être utilisés pour déployer une propagande énergique dans les réunions politiques et dans la presse socialiste et ouvrière pour l'abolition de la peine de mort. »

Le gouvernement et la majorité du Parlement doivent à leurs principes, aux exemples dont ils se réclament et aux résolutions qu'ils ont signées, l'adoption immédiate d'un acte élémentaire d'humanité. Ils doivent abolir la peine de mort, vestige des sacrifices humains dont les religions judéo-chrétiennes ensanglantent leurs autels. Ils doivent abolir la peine de mort, frappe d'une manière irréparable des êtres dont les passions ou les crimes sont le résultat des tendances refoulées d'une héritédo-malsaine, et d'un milieu social injuste et inhumain. Ils doivent abolir la peine de mort qui arrache au condamné toute chance de salut et de rachat dans le progrès social et dans la révolution qui vient.

A BAS LA PEINE DE MORT !

du monde ouvrier. Ils sont assurés de l'appui des chefs de la C.G.T. qui traissent sciemment, en toute connaissance de cause, les intérêts de ceux qui les ont placés aux fonctions qu'ils occupent.

Aux salariés de riposter efficacement en n'acceptant aucun amoindrissement de leurs si légitimes revendications et, au contraire, en intensifiant leur action quotidienne jusqu'à son aboutissement seul créateur : la grève générale expopriatrice.

Marcel LEPOIL.

Nous rappelons au gouvernement et au peuple français les faits suivants :

1^e La Commune de Paris, en mars 1871, a supprimé la peine de mort et brûlé solennellement la guillotine, marquant ainsi sa volonté d'ouvrir devant tous les hommes le chemin de la régénération et de la vie.

2^e Toutes les révoltes populaires, en particulier en Russie (mars 1917), en Allemagne, etc... en Europe Centrale (mai-juin 1919) et en Hongrie (avril 1919), ont eu pour première mesure l'abolition de la peine de mort, tant en matière criminelle que politique ou militaire.

3^e Les pays vraiment démocratiques, tels que la Hollande, la Suisse, la Belgique, l'Italie, le Danemark, les Pays Scandinaves, etc... avaient, dès avant la guerre, définitivement rayé la peine de mort de leur code pénal.

4^e En Italie, en Allemagne, etc... la peine de mort n'a été rétablie que comme conséquence de la dictature sanguinaire du fascisme; le fascisme fait de la peine de mort un de ses principes essentiels et, par conséquent, quiconque est contre le fascisme est aussi contre la peine de mort.

5^e Le VIII^e Congrès Socialiste International, réuni à Copenhague en 1910, adopté à l'unanimité et au nom de tous les partis socialistes du monde (y compris le parti bolchévique russe) une résolution dans laquelle il est dit :

« Les représentants du prolétariat, organiser politiquement et syndicalement de tous les pays, délibèrent à Copenhague, cointenant au priori les partisans actifs et passifs de l'assassinat, ordonné par toutes les juridictions officielles, civiles et militaires, ils invitent les représentants parlementaires de la classe ouvrière dans les Etats à exiger l'abolition de la peine de mort à chaque occasion. Leur action dans les parlements aussi bien que les événements politiques doivent être utilisés pour déployer une propagande énergique dans les réunions politiques et dans la presse socialiste et ouvrière pour l'abolition de la peine de mort. »

Le gouvernement et la majorité du Parlement doivent à leurs principes, aux exemples dont ils se réclament et aux résolutions qu'ils ont signées, l'adoption immédiate d'un acte élémentaire d'humanité. Ils doivent abolir la peine de mort, vestige des sacrifices humains dont les religions judéo-chrétiennes ensanglantent leurs autels. Ils doivent abolir la peine de mort, frappe d'une manière irréparable des êtres dont les passions ou les crimes sont le résultat des tendances refoulées d'une héritédo-malsaine, et d'un milieu social injuste et inhumain. Ils doivent abolir la peine de mort qui arrache au condamné toute chance de salut et de rachat dans le progrès social et dans la révolution qui vient.

A BAS LA PEINE DE MORT !

du monde ouvrier. Ils sont assurés de l'appui des chefs de la C.G.T. qui traissent sciemment, en toute connaissance de cause, les intérêts de ceux qui les ont placés aux fonctions qu'ils occupent.

Aux salariés de riposter efficacement en n'acceptant aucun amoindrissement de leurs si légitimes revendications et, au contraire, en intensifiant leur action quotidienne jusqu'à son aboutissement seul créateur : la grève générale expopriatrice.

Marcel LEPOIL.

lisés pour déployer une propagande énergique dans les réunions politiques et dans la presse socialiste et ouvrière pour l'abolition de la peine de mort. »

Le gouvernement et la majorité du Parlement doivent à leurs principes, aux exemples dont ils se réclament et aux résolutions qu'ils ont signées, l'adoption immédiate d'un acte élémentaire d'humanité. Ils doivent abolir la peine de mort, vestige des sacrifices humains dont les religions judéo-chrétiennes ensanglantent leurs autels. Ils doivent abolir la peine de mort, frappe d'une manière irréparable des êtres dont les passions ou les crimes sont le résultat des tendances refoulées d'une héritédo-malsaine, et d'un milieu social injuste et inhumain. Ils doivent abolir la peine de mort qui arrache au condamné toute chance de salut et de rachat dans le progrès social et dans la révolution qui vient.

A BAS LA PEINE DE MORT !

du monde ouvrier. Ils sont assurés de l'appui des chefs de la C.G.T. qui traissent sciemment, en toute connaissance de cause, les intérêts de ceux qui les ont placés aux fonctions qu'ils occupent.

Aux salariés de riposter efficacement en n'acceptant aucun amoindrissement de leurs si légitimes revendications et, au contraire, en intensifiant leur action quotidienne jusqu'à son aboutissement seul créateur : la grève générale expopriatrice.

Marcel LEPOIL.

4^e En Italie, en Allemagne, etc... la peine de mort n'a été rétablie que comme conséquence de la dictature sanguinaire du fascisme; le fascisme fait de la peine de mort un de ses principes essentiels et, par conséquent, quiconque est contre le fascisme est aussi contre la peine de mort.

5^e Le VIII^e Congrès Socialiste International, réuni à Copenhague en 1910, adopté à l'unanimité et au nom de tous les partis socialistes du monde (y compris le parti bolchévique russe) une résolution dans laquelle il est dit :

« Les représentants du prolétariat, organiser politiquement et syndicalement de tous les pays, délibèrent à Copenhague, cointenant au priori les partisans actifs et passifs de l'assassinat, ordonné par toutes les juridictions officielles, civiles et militaires, ils invitent les représentants parlementaires de la classe ouvrière dans les Etats à exiger l'abolition de la peine de mort à chaque occasion. Leur action dans les parlements aussi bien que les événements politiques doivent être utilisés pour déployer une propagande énergique dans les réunions politiques et dans la presse socialiste et ouvrière pour l'abolition de la peine de mort. »

Le gouvernement et la majorité du Parlement doivent à leurs principes, aux exemples dont ils se réclament et aux résolutions qu'ils ont signées, l'adoption immédiate d'un acte élémentaire d'humanité. Ils doivent abolir la peine de mort, vestige des sacrifices humains dont les religions judéo-chrétiennes ensanglantent leurs autels. Ils doivent abolir la peine de mort, frappe d'une manière irréparable des êtres dont les passions ou les crimes sont le résultat des tendances refoulées d'une héritédo-malsaine, et d'un milieu social injuste et inhumain. Ils doivent abolir la peine de mort qui arrache au condamné toute chance de salut et de rachat dans le progrès social et dans la révolution qui vient.

A BAS LA PEINE DE MORT !

du monde ouvrier. Ils sont assurés de l'appui des chefs de la C.G.T. qui traissent sciemment, en toute connaissance de cause, les intérêts de ceux qui les ont placés aux fonctions qu'ils occupent.

Aux salariés de riposter efficacement en n'acceptant aucun amoindrissement de leurs si légitimes revendications et, au contraire, en intensifiant leur action quotidienne jusqu'à son aboutissement seul créateur : la grève générale expopriatrice.

Marcel LEPOIL.

4^e En Italie, en Allemagne, etc... la peine de mort n'a été rétablie que comme conséquence de la dictature sanguinaire du fascisme; le fascisme fait de la peine de mort un de ses principes essentiels et, par conséquent, quiconque est contre le fascisme est aussi contre la peine de mort.

5^e Le VIII^e Congrès Socialiste International, réuni à Copenhague en 1910, adopté à l'unanimité et au nom de tous les partis socialistes du monde (y compris le parti bolchévique russe) une résolution dans laquelle il est dit :

« Les représentants du prolétariat, organiser politiquement et syndicalement de tous les pays, délibèrent à Copenhague, cointenant au priori les partisans actifs et passifs de l'assassinat, ordonné par toutes les juridictions officielles, civiles et militaires, ils invitent les représentants parlementaires de la classe ouvrière dans les Etats à exiger l'abolition de la peine de mort à chaque occasion. Leur action dans les parlements aussi bien que les événements politiques doivent être utilisés pour déployer une propagande énergique dans les réunions politiques et dans la presse socialiste et ouvrière pour l'abolition de la peine de mort. »

Le gouvernement et la majorité du Parlement doivent à leurs principes, aux exemples dont ils se réclament et aux résolutions qu'ils ont signées, l'adoption immédiate d'un acte élémentaire d'humanité. Ils doivent abolir la peine de mort, vestige des sacrifices humains dont les religions judéo-chrétiennes ensanglantent leurs autels. Ils doivent abolir la peine de mort, frappe d'une manière irréparable des êtres dont les passions ou les crimes sont le résultat des tendances refoulées d'une héritédo-malsaine, et d'un milieu social injuste et inhumain. Ils doivent abolir la peine de mort qui arrache au condamné toute chance de salut et de rachat dans le progrès social et dans la révolution qui vient.

A BAS LA PEINE DE MORT !

du monde ouvrier. Ils sont assurés de l'appui des chefs de la C.G.T. qui traissent sciemment, en toute connaissance de cause, les intérêts de ceux qui les ont placés aux fonctions qu'ils occupent.

Aux salariés de riposter efficacement en n'acceptant aucun amoindrissement de leurs si légitimes revendications et, au contraire, en intensifiant leur action quotidienne jusqu'à son aboutissement seul créateur : la grève générale expopriatrice.

Marcel LEPOIL.

4^e En Italie, en Allemagne, etc... la peine de mort n'a été rétablie que comme conséquence de la dictature sanguinaire du fascisme; le fascisme fait de la peine de mort un de ses principes essentiels et, par conséquent, quiconque est contre le fascisme est aussi contre la peine de mort.

5^e Le VIII^e Congrès Socialiste International, réuni à Copenhague en 1910, adopté à l'unanimité et au nom de tous les partis socialistes du monde (y compris le parti bolchévique russe) une résolution dans laquelle il est dit :

« Les représentants du prolétariat, organiser politiquement et syndicalement de tous les pays, délibèrent à Copenhague, cointenant au priori les partisans actifs et passifs de l'assassinat, ordonné par toutes les juridictions officielles, civiles et militaires, ils invitent les représentants parlementaires de la classe ouvrière dans les Etats à exiger l'abolition de la peine de mort à chaque occasion. Leur action dans les parlements aussi bien que les événements politiques doivent être utilisés pour déployer une propagande énergique dans les réunions politiques et dans la presse socialiste et ouvrière pour l'abolition de la peine de mort. »

Le gouvernement et la majorité du Parlement doivent à leurs principes, aux exemples dont ils se réclament et aux résolutions qu'ils ont signées, l'adoption immédiate d'un acte élémentaire d'humanité. Ils doivent abolir la peine de mort, vestige des sacrifices humains dont les religions judéo-chrétiennes ensanglantent leurs autels. Ils doivent abolir la peine de mort, frappe d'une manière irréparable des êtres dont les passions ou les crimes sont le résultat des tendances refoulées d'une héritédo-malsaine, et d'un milieu social injuste et inhumain. Ils doivent abolir la peine de mort qui arrache au condamné toute chance de salut et de rachat dans le progrès social et dans la révolution qui vient.

A BAS LA PEINE DE MORT !

du monde ouvrier. Ils sont assurés de l'appui des chefs de la C.G.T. qui traissent sciemment, en toute connaissance de cause, les intérêts de ceux qui les ont placés aux fonctions qu'ils occupent.

Aux salariés de riposter efficacement en n'acceptant aucun amoindrissement de leurs si légitimes revendications et, au contraire, en intensifiant leur action quotidienne jusqu'à son aboutissement seul créateur : la grève générale expopriatrice.

Marcel LEPOIL.

4^e En Italie, en Allemagne, etc... la peine de mort n'a été rétablie que comme conséquence de la dictature sanguinaire du fascisme; le fascisme fait de la peine de mort un de ses principes essentiels et, par conséquent, quiconque est contre le fascisme est aussi contre la peine de mort.

5^e Le VIII^e Congrès Socialiste International, réuni à Copenhague en 1910, adopté à l'unanimité et au nom de tous les partis socialistes du monde (y compris le parti bolchévique russe) une résolution dans laquelle il est dit :

« Les représentants du prolétariat, organiser politiquement et syndicalement de tous les pays, délibèrent à Copenhague, cointenant au priori les partisans actifs et passifs de l'assassinat, ordonné par toutes les juridictions officielles, civiles et militaires, ils invitent les représentants parlementaires de la classe ouvrière dans les Etats à exiger l'abolition de la peine de mort à chaque occasion. Leur action dans les parlements aussi bien que les événements politiques doivent être utilisés pour déployer une propagande énergique dans les réunions politiques et dans la presse socialiste et ouvrière pour l'abolition de la peine de mort. »

Le gouvernement et la majorité du Parlement doivent à leurs principes, aux exemples dont ils se réclament et aux résolutions qu'ils ont signées, l'adoption immédiate d'un acte élémentaire d'humanité. Ils doivent abolir la peine de mort, vestige des sacrifices humains dont les religions judéo-chrétiennes ensanglantent leurs autels. Ils doivent abolir la peine de mort, frappe d'une manière irréparable des êtres dont les passions ou les crimes sont le résultat des tendances refoulées d'une héritédo-malsaine, et d'un milieu social injuste et inhumain. Ils doivent abolir la peine de mort qui arrache au condamné toute chance de salut et de rachat dans le progrès social et dans la révolution qui vient.

A BAS LA PEINE DE MORT !

du monde ouvrier. Ils sont assurés de l'appui des chefs de la C.G.T. qui traissent sciemment, en toute connaissance de cause, les intérêts de ceux qui les ont placés aux fonctions qu

DANS L'INTERNATIONALE ANARCHISTE

LOUIS BERTONI EST MORT



PROBLEMES ESSENTIELS

Le socialisme et l'Etat

On ne peut, dans un article, que faire un résumé très bref de la position libertaire en ce qui concerne l'Etat par rapport au socialisme. Mais si insuffisant cela soit, il convient d'exposer, pour nos lecteurs qui s'intéressent à la question, quelle est notre position, et pourquoi nous l'avons adoptée.

Et d'abord, quelle est à ce sujet la position des socialistes autoritaires, celle de Marx et d'Engels qui les ont inspirés ?

À ce sujet, Marx a été, comme sur tant d'autres problèmes, éminemment contradictoire. Il s'est d'abord manifesté adversaire de l'Etat. Puis, quand il a pensé s'en sortir en tant qu'instrument révolutionnaire, il en a été l'apologiste. Enfin, Bakounine l'a yant attaqué avec vigueur, il a déclaré qu'il était aussi antisocialiste que lui, et qu'il voulait la suppression de l'Etat, conquis, puis détruit.

Engels a développé cette théorie dans les *ORIGINES DE LA FAMILLE, DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE ET DE L'ETAT*. Lénine, ensuite, lorsqu'en Russie, il voulait, après la révolution d'octobre, obtenir l'appui des anarchistes, a repris les théories d'Engels, et affirmé à nouveau que le but du socialisme était la suppression de l'Etat.

Mais procédons avec méthode.

HISTOIRE DE L'ETAT

Pour les marxistes purs, l'Etat, comme toutes les formes politiques de la société, a son origine dans la structure économique de cette société. Il est fréquent d'entendre affirmer, ou de lire sous la plume de certains adeptes du matérialisme historique, que le pouvoir en France, c'est définitivement contrarié par la bourgeoisie, classe économique devenue prépondérante, à un besoin de supprimer (pour le libre transfert des marchandises) la structure provinciale et les entraves légales de toute sorte, qui la gênaient dans son économie (1). Des affirmations du même genre sont souvent répétées.

Or, pour qui regarde les faits sans cillères doctrinales et sans métaphysiques politiques, il est indiscutable que Louis XI (nous laissons à part Charlemagne, qui est pourtant un antécédent d'immense importance dans l'Europe occidentale) a été le premier grand artisan du centralisme politique. Sévignobas signalait que dans l'histoire de France, comme dans celle de l'Allemagne, l'Etat, en tant que tel, avait été l'œuvre d'une dynastie royale. Celle-ci a poursuivi, au cours des siècles l'agrandissement de son domaine, menant la lutte contre les seigneurs féodaux d'abord, contre les communautés ensuite, afin de dominer des territoires de plus en plus grands et des populations sans cesse plus nombreuses.

C'est, en synthèse, ce qu'ont affirmé à peu près tous les historiens impartiaux. La volonté de puissance, l'esprit autoritaire, le soif d'administration constituent les causes essentielles de l'organisation de l'Etat centralisé. Ni Louis XIV, ni Napoléon n'ont été les instruments des classes économiques ou d'une classe économique prédominante. Ils ont fait leur politique, et ce sont eux, au contraire, qui ont dicté l'économie ; l'expérience

CENTRE de formation sociale

Scéance du jeudi 23 janvier, à 20 h. 45, 10, rue de Lancry, 10. (Méthode République).

LA COMMUNE LIBERTAIRE

Exposé complémentaire et analyse du dernier cours (9 janvier) ayant porté sur le même sujet. Analyses des compositions écritées.

Les camarades sont priés de se munir du nécessaire pour écrire.

Pour suivre les cours, faire une demande écrite à l'adresse au Centre de formation sociale, 143, quai de Valmy, Paris.

De nombreux amis nous ayant demandé, surtout en provoquant — à suivre nos cours PAR CORRESPONDANCE, nous les informons que nous ne pouvons présentement leur répondre favorablement. Toutefois, nous espérons pouvoir les publier tous en une seule et même édition.

On souscrit pour un Centre de Formation Sociale : R.C.C. du Mans : 100 francs. Groupe Banlieue sud : 370 francs. A. V. : 100 francs. I. F. : 100 francs.

Nous vous recommandons...

Histoire des Bourses du Travail

par

Fernand PELLOUTIER

Prix : 120 fr. Franco : 135 fr.

DE PRISON EN PRISON

de

Louis Leccin

Prix : 120 fr. Franco : 135 fr.

Histoire de la Commune

(Nouvelle rédition intégrale)

par LISSAGARAY

Prix : 300 fr. Franco : 315 fr.

La Revue « UNIVERSO »

FRANCO-ESPAGNOLE

Prix : 40 fr. Franco : 50 fr.

LIBRO DE ORO DE LA REVOLUCION ESPAÑOLA

1936 « Le Livre d'Or » 1946

En Héliogravure rouge et noire

Prix : 100 fr.

BAKOUNINE

La vie d'un révolutionnaire

de

H.-T. Kaminski

Prix : 120 fr. Franco : 135 fr.

HISTOIRE DU SOCIALISME

par PAUL LOUIS

Prix : 150 fr. Franco : 165 fr.

La Vie ardente et intrépide

de

LOUISE MICHEL

par Fernand Planche

Broc'hé

Prix : 120 fr. Franco : 135 fr.

Relié : 260 fr. Franco : 275 fr.

BULLETTIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRENOMS :

RUE :

LOCALITE :

DEPARTEMENT :

(Prise d'écrire en caractères d'imprimerie)

Les manuscrits non parvenus

au siège du journal, 145, quai de Valmy, avant le mardi midi, ne peuvent être insérés.

Notre service d'abonnement étant réorganisé et fonctionnant à la satisfaction générale, chaque militant, chaque sympathisant doit être abonné.

La bonne marche de notre mouvement en dépend.

LE FACTEUR AUTORITAIRE

Il faut aussi tenir compte du facteur psychologique de domination, de l'esprit dominateur qui est une des réalités les plus grandes de la vie sociale, à laquelle on se heurte à chaque pas dans les organisations et chez les individus, et qui par soi constitue une des causes de l'institution autoritaire que l'on appelle Etat. Ce facteur est si puissant qu'il suffit pour faire naître l'Etat dans sa forme rudimentaire. A l'origine des formations autoritaires de la société, on trouve le servile et le conseil des anciens qui s'analyse et se pétifie. Puis le chef, les initiatives, des esprits autoritaires, règnent, nous des raisons économiques. Quand le facteur d'imposition est né, il poursuit ses propres fins. Même quand ces fins étaient économiques, quand une puissance d'organiser militairement pour en piller un autre, quand un individu, quant un groupe d'individus manœuvrait pour exploiter leurs semblables au sein de la collectivité, cela n'était pas le résultat de l'évolution naturelle de l'économie ni de la présence des classes, mais d'un volonté de spoliation et de domination.

Engels fait de la littérature, quand il affirme que l'Etat a été la conséquence obligatoire de l'existence de classes antagonistes, et que son but fut de maintenir un ordre social que ces classes en lutte auraient empêché d'exister. D'abord, quel ordre s'agit-il ? De celui où les classes privilégiées exploitent les plus pauvres, créent le marasme, la misère ou la lutte de tous contre tous, puis les guerres de conquêtes, les luttes dynastiques ? Est-ce l'ordre cela ?

CLASSE, POUVOIR, ETAT, écrivait Bakounine, SONT TROIS TERMES INSEPARABLES, DONT CHACUN SUPPOSE NECESSAIREMENT LES DEUX AUTRES, ET QUI TOUS ENSEMBLE SE RESUMENT DEFINITIVEMENT PAR CES MOTS : L'ASSUETTISSEMENT POLITIQUE ET L'EXPLOITATION ECONOMIQUE DES MASSES ».

Dans l'histoire humaine, le pouvoir politique a précédé la classe économique dominante. Il est né non seulement du sorcier, qui commence aussi à vivre religieux, et du conseil des anciens, mais du chef guerrier plus intelligent et plus autoritaire. Et il a donné lieu à la constitution des privilégiés économiques (2).

Et il donnera toujours lieu à cette constitution. Car ses composants s'engagent eux-mêmes dans les privilégiés et au contraire, l'Etat, n'ayant plus de raison d'être, disparaîtra automatiquement (Engels). Le socialisme « économiquement réalisé » impliquera automatiquement la disparition totale de l'Etat.

Cette métaphysique est surtout dangereuse en ce sens qu'elle nous conduit directement à l'acceptation du pouvoir d'Etat et à toutes ses conséquences.

Que l'Etat ne soit pas forcément transitoire, ni condamné à disparaître des expropriations capitalistes, nous en avons une preuve éloquente dans les programmes de société socialiste que les théoriciens du marxisme élaboreront dès 1865. Il n'y était question que de la société définitivement établie. On y prévoyait plus la disparition de l'Etat avec celle de la classe capitaliste.

C'est logique. Et il le sera toujours que les organisateurs de l'Etat ne puissent rien prévoir, que la cristallisation de l'organisme qu'ils auront créé. La première raison en est que l'on accepte difficilement de tuer ce dont on est l'auteur.

Il en est d'autres.

Car, qu'est-ce que l'Etat ? Un instrument de domination, d'abord, et toujours, d'administration ensuite, mais non dans tous les cas. Et de quoi se compose-t-il ? D'un gouvernement, avec ses différents ministères et leur vaste bureaucratie, la police, la magistrature, l'armée. C'est lui qui organise et qui détermine tous les moyens d'imposition, ou tout au moins les moyens les plus puissants — ceux des municipalités sont pratiquement sans importance en face de lui. Il peut faire toutes les lois qu'il veut, lancer tous les décrets qu'il lui plaît, multiplier les impôts qui le nourrissent et lui permettent de s'agrandir sans arrêt. Par le pouvoir qu'il détient, il est le maître de la société. Et de par nature, il tend à s'étendre, aujourd'hui, seulement de la classe comme la classe supposée et les mêmes principes que les nazis.

Ce qui a été fait durant ces quatre ans doit être recommandé. Ce qui est à défendre, c'est la même LIBERTÉ que les maquisards — ils se sont détroussés depuis 1944 — voyant au bout de leurs lutes ; et ce qui est à abattre, c'est le même esprit que celui des Laval, Darnand et consorts.

Ceux qui n'ont pas admis le S.T.O. n'admettent pas la guerre avec le Vietnam.

« L'Île-de-France », au lieu de participer à la relève des coloniaux et au rapatriement des soldats indochinois dans leurs pays, a été choisi pour emmener à la boucherie d'Indochine des milliers de jeunes recrues.

Combien en reviendra-t-il ? Combien tuentront-ils de femmes, d'enfants ? Sans l'avoir voulu sans le vouloir...

Que cette lutte est absurde !

Pense, camarade, que la plupart de ceux qui partent ne voient que le beau voyage et ne veulent pas penser à la mort qu'ils vont éprouver.

Et pourtant, il y a des hommes, qui, hier, des hommes mûrs, excitent le peuple à se soulever contre l'oppression allemande, aujourd'hui, soutiennent le même genre d'institutions et les mêmes principes que les nazis.

Ce qui a été fait durant ces quatre ans doit être recommandé. Ce qui est à défendre, c'est la même LIBERTÉ que les maquisards — ils se sont détroussés depuis 1944 — voyant au bout de leurs lutes ; et ce qui est à abattre, c'est le même esprit que celui des Laval, Darnand et consorts.

Ceux qui n'ont pas admis le S.T.O. n'admettent pas la guerre avec le Vietnam.

« L'Île-de-France », au lieu de participer à la relève des coloniaux et au rapatriement des soldats indochinois dans leurs pays, a été choisi pour emmener à la boucherie d'Indochine des milliers de jeunes recrues.

Combien en reviendra-t-il ? Combien tuentront-ils de femmes, d'enfants ? Sans l'avoir voulu sans le vouloir...

Que cette lutte est absurde !

Pense, camarade, que la plupart de ceux qui partent ne voient que le beau voyage et ne veulent pas penser à la mort qu'ils vont éprouver.

Et pourtant, il y a des hommes, qui, hier, des hommes mûrs, excitent le peuple à se soulever contre l'oppression allemande, aujourd'hui, soutiennent le même genre d'institutions et les mêmes principes que les nazis.

Ce qui a été fait durant ces quatre ans doit être recommandé. Ce qui est à défendre, c'est la même LIBERTÉ que les maquisards — ils se sont détroussés depuis 1944 — voyant au bout de leurs lutes ; et ce qui est à abattre, c'est le même esprit que celui des Laval, Darnand et consorts.

Ceux qui n'ont pas admis le S.T.O. n'admettent pas la guerre avec le Vietnam.

« L'Île-de-France », au lieu de participer à la relève des coloniaux et au rapatriement des soldats indochinois dans leurs pays, a été choisi pour emmener à la boucherie d'Indochine des milliers de jeunes recrues.

Combien en reviendra-t-il ? Combien tuentront-ils de femmes, d'enfants ? Sans l'avoir voulu sans le vouloir...

Que cette lutte est absurde !

Pense, camarade, que la plupart de ceux qui partent ne voient que le beau voyage et ne veulent pas penser à la mort qu'ils vont éprouver.

Et pourtant, il y a des hommes, qui, hier, des hommes mûrs, excitent le peuple à se soulever contre l'oppression allemande, aujourd'hui, soutiennent le même genre d'institutions et les mêmes principes que les nazis.

Ce qui a été fait durant ces quatre ans doit être recommandé. Ce qui est à défendre, c'est la même LIBERTÉ que les maquisards — ils se sont détroussés depuis 1944 — voyant au bout de leurs lutes ; et ce qui est à abattre, c'est le même esprit que celui des Laval, Darnand et consorts.

Ceux qui n'ont pas admis le S.T.O. n'admettent pas la guerre avec le Vietnam.

« L'Île-de-France », au lieu de participer à la relève des coloniaux et au rapatriement des soldats indochinois dans leurs pays, a été choisi pour emmener à la boucherie d'Indochine des milliers de jeunes recrues.

Combien en reviendra-t-il ? Combien tuentront-ils de femmes, d'enfants ? Sans l'avoir voulu sans le vouloir...

Que cette lutte est absurde !

Pense, camarade, que la plupart de ceux qui partent ne voient que le beau voyage et ne veulent pas penser à la mort qu'ils vont éprouver.

Et pourtant, il y a des hommes, qui, hier, des hommes mûrs, excitent le peuple à se soulever contre l'oppression allemande, aujourd'hui, soutiennent le même genre d'institutions et les mêmes principes que les nazis.

Ce qui a été fait durant ces quatre ans doit être recommandé. Ce qui est à défendre, c'est la même LIBERTÉ que les maquisards — ils se sont détroussés depuis 1944 — voyant au bout de leurs lutes ; et ce qui est à abattre, c'est le même esprit que celui des Laval, Darnand et consorts.

Ceux qui n'ont pas admis le S.T.O. n'admettent pas la guerre avec le Vietnam.

« L'Île-de-France », au lieu de participer à la relève des coloniaux et au rapatriement des soldats indochinois dans leurs pays, a été choisi pour emmener à

